Initiatives ministérielles

À constater la latitude qui est laissée à la BBC pour traiter en profondeur une foule de sujets, j'ai ressenti un peu de honte, car la SRC est loin de jouir de la même liberté. Au Canada, nous sommes en train d'étouffer notre société d'État en bannissant toute dimension intellectuelle dans les émissions qu'elle peut nous proposer.

À la réflexion, je me suis dit que c'était probablement une question d'argent, une question de budgets. Si nous voulons faire crever de faim la SRC, autant la faire disparaître. Autant l'abolir, si nous lui imposons des contraintes impossibles sur sa programmation.

Nous ne voyons pas plus loin que le bout de notre nez. J'invite le député à faire ses commentaires. Selon moi, la SRC a été créée tout comme notre réseau ferroviaire, parce que nous sommes un pays au territoire immense. Je dirai au député réformiste que nous avons besoin de savoir ce qui se passe dans les Territoires du Nord-Ouest, au Yukon et même en Alberta.

Comme j'habite dans la capitale nationale, il n'y a rien de plus agréable pour moi que de rentrer en voiture à la maison le soir, parce que j'ai l'occasion d'écouter à la radio ce qui se passe d'un bout à l'autre du pays, à Terre—Neuve comme en Colombie—Britannique. C'est ainsi que je peux savoir ce qui se passe dans notre merveilleux pays.

Voici ma question: le député croit—il vraiment que la SRC a un rôle à jouer en radiodiffusion au Canada? Dans l'affirmative, croit—il que la société peut, avec les budgets que nous lui accordons, offrir aux Canadiens les émissions qu'ils souhaiteraient?

M. McClelland: Monsieur le Président, je signale à la députée d'en face que l'émission que nous avons tous les deux regardée hier soir était *60 Minutes*, une autre émission américaine.

La députée dit qu'en rentrant chez elle en auto le soir, elle écoute une émission de Radio-Canada; il s'agit de As it Happens, que de nombreux Canadiens écoutent régulièrement.

Je crois que si nous devions proposer un modèle pour la télévision de la SRC, ce serait celui de la radio de la SRC; il faut en effet distinguer la radio et la télé de la SRC. Si je devais choisir un modèle pour la télé, ce serait celui de la radio de la SRC.

Comment nous y prendrions-nous? Partout dans notre beau pays, il existe une télévision de service public. En Alberta, c'est Access, en Colombie-Britannique, c'est autre chose, en Ontario, c'est TVO, et au Québec ainsi que dans les Maritimes, il y a un réseau de télévision éducative. Tous ont désespérément besoin d'argent et réussissent à peine à survivre.

Ne serait-il pas logique qu'au lieu de télédiffuser les imbécillités qu'elle présente le soir aux heures de grande écoute, la SRC présente certaines émissions d'Access et commence à prendre des mesures en ce sens? L'an dernier, la SRC a commencé à se vendre comme télédiffuseur de service public. À mon avis, elle essaie d'être un PBS canadien, mais n'y parvient pas.

Laissons la SRC devenir un télédiffuseur de service public. Laissons-la présenter des émissions comme celles de la BBC et abandonner la programmation commerciale. Pourquoi la SRC concurrence-t-elle CTV pour obtenir les droits de diffusion des Jeux olympiques?

• (1810)

Elle doit se brancher. Si elle veut concurrencer le secteur privé, qu'elle le fasse, mais selon des règles du jeu équitables, c'est-à-dire sans deniers publics. Si la SRC reçoit de l'argent des contribuables et qu'elle veut être considérée comme une télévision de service public, qu'elle cesse de nous présenter des inepties et qu'elle devienne un télédiffuseur de service public. C'est tout ce que je propose.

M. Joe Comuzzi (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, je prends la parole à la suite de mon collègue qui a parlé des émissions 60 Minûtes et As It Happens. Il y a un peu de confusion ici.

Je demande si mon collègue et ami d'Edmonton-Sud-Ouest ne verrait pas d'inconvénient à ce que je zappe pour l'instant afin de me concentrer sur ce qu'il a dit au sujet de l'assurance-chômage.

En gros, il a dit, et qu'il me corrige si j'ai tort, que des centaines de milliers de personnes étaient en train d'exploiter notre régime d'assurance—chômage. Il voudra bien, j'en suis sûr, formuler de nouveau sa phrase, car, même si l'on admet qu'il y a des cas d'abus en la matière—et on peut toujours combler les lacunes du régime—parmi le grand nombre de personnes qui reçoivent des prestations d'assurance—chomâge, il se trouve des Canadiens très honorables et on ne peut plus intègres qui sont à la recherche d'un emploi.

J'ai grandement apprécié l'expérience personnelle que mon collègue a pu porter à l'attention de la Chambre, mais j'aimerais qu'il corrige, si bon lui semble, l'idée préconçue et fausse que des centaines de milliers de Canadiens sont en train d'exploiter le régime d'assurance—chômage.

M. McClelland: Monsieur le Président, ce chiffre est certes épouvantable, mais il y a bel et bien plus de 1,5 million de Canadiens sans emploi. Le fait d'être sans emploi suppose des coûts sociaux. Aux coûts financiers s'ajoutent le manque d'estime de soi, le manque de confiance en soi qu'éprouvent les gens qui ne peuvent pas trouver un travail. Je connais, pour l'avoir vécue, l'importance de l'estime de soi et de la confiance en soi dans la vie de tous les jours.

Quoi qu'il en soit, ils ne sont peut-être pas des centaines de milliers, mais à tout le moins plusieurs milliers. Nous nous souvenons tous du cas de l'équipe de ski d'Emploi et Immigration Canada. Tout le monde connaît des gens qui abusent du